

Agent de prévention et de sécurité + SSIAP 1

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.

Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Objectifs

- Agir avec professionnalisme en qualité d'agent de prévention et de sécurité
- Gérer les premiers secours
- Gérer les risques : incendies, industriels,...
- Justifier de ses actions dans le cadre légal
- Informer, communiquer, appliquer les consignes et utiliser outils mis à dispositions
- Gérer les conflits et les situations dégradées, agir en cas de nécessité.
- Exécuter ses missions de surveillance en effectuant des rondes, en tenant le poste de sécurité, en effectuant des contrôles d'accès

Présentation des certifications

Certification : Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention et de sécurité

- Code : RNCP36648
- Niveau de qualification : niveau 3
- Date d'enregistrement : 01/07/2022
- Date d'échéance de l'enregistrement : 01/07/2027
- Certificateur : CPNE des entreprises de prévention et sécurité / ADEF

L'examen comporte deux épreuves :

- Théorique : QCU sur le métier d'agent de sécurité.
- Pratique : devant jury professionnel

Consultez [ici](#) le cahier des charges du TFP APS. L'examen se déroule sur les centres de formation d'Envergure et de ses partenaires en fonction du lieu de la formation.

Retrouvez toutes les informations sur les débouchés, équivalences et passerelles sur la fiche RNCP accessible directement sur le site [France Compétences](#).

Certification : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

- Code : RS5641
- Date d'enregistrement : 01/01/2022
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026
- Certificateur : Ministère de l'intérieur et des outre-mer

L'évaluation est définie selon l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Elle comporte deux épreuves :

- Théorique : QCM de 30 questions
- Pratique : Ronde avec anomalies et sinistre

L'examen se déroule au sein de la caserne des pompiers de Saint-Brice-sous-Forêt (Val d'Oise).

Retrouvez toutes les informations sur la certification, les débouchés, équivalences et passerelles sur la fiche RNCP accessible directement sur le site [France Compétences](#).

Contenu pédagogique

Module d'intégration : 7h**Bloc 1 APS : 175h**

- UV 1 – Module Secourisme. 14 heures
- UV 2 – Module environnement juridique. 21 heures/ Valeurs de la république incluses
- UV 3 – Module gestion des conflits. 14 heures
- UV 4 – Module stratégique. 8 heures
- UV 5 – Module prévention des risques d'incendie. 7 heures
- UV 6 – Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier. 7 heures
- UV 7 – Module de sensibilisation aux risques terroristes. 13 heures
- UV 8 – Module professionnel. 45 heures
- UV 9 – Module Palpation de sécurité et inspection des bagages. 7 heures
- UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité. 7 heures
- UV 11 – Module gestion des risques. 11 heures
- UV 12 – Module événementiel spécifique. 7 heures
- UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées. 7 heures
- UV 14 – Module industriel spécifique. 7 heures
- Examen APS : 7h

Bloc 2 SSIAP 1 : 70h

- Le feu et ses conséquences : 6h
- Sécurité incendie : 23h
- Les installations : 9h
- Rôle et missions des agents de sécurité : 18h
- Concrétisation des acquis : 14h
- Examen SSIAP 1 : 3h

Validation des acquis professionnels : 35h

- Révision APS : 21h
- Révision SSIAP1 : 14h

Préparation à l'après-formation : 14h max

- Booster son employabilité : 7h
- Job Dating ou renforcement sur LMS : 7h

Soutien personnalisé : 18h max**Remise à niveau des savoirs de base : 45h max**

- Français : 30h
- Numérique : 13h
- Évaluation finale et correction : 2h

Présentation du / des métiers visés

L'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré. Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité), alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention, porte secours aux personnes et assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

Métiers visés - Code ROME K2503 - Sécurité et surveillance privées :

- Agent de prévention et de sécurité,
- Agent de surveillance et de gardiennage,
- Agent de sécurité privée.
- Agent rondier en sécurité privée
- Agent d'intervention mobile en sécurité privée
- Agent de sécurité pré-vol
- Agent de sécurité arrière-caisse

Public cible

Personnes à la recherche d'un emploi, inscrites à France Travail

Attention particulière pour les publics prioritaires :

- Sans condition de diplôme, les demandeurs d'emploi :
 - Allocataires du RSA, Bénéficiaires de l'obligation d'emploi, Séniors de plus de 55 ans
- Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans jusqu'à niveau BAC+2 non obtenu (infra 5)
- Demandeur d'emploi de 26 à 54 ans (infra 4)
- Demandeur d'emploi résidents en QPV

Prérequis

- Avoir un projet professionnel et un besoin de qualification validé
- Niveau 3 validé (niveau seconde souhaité)
- Bonne compréhension écrite et orale et bonne élocution - niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues
- Obligation d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités physiques, indiquant la capacité à courir 400 mètres (datant de moins de 3 mois)
- Être en possession d'un numéro d'Autorisation préalable délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) pour l'entrée en formation, en cours de validité.

Retrouvez [ici](#) tous les prérequis nécessaires pour la demande d'autorisation préalable.

Prérequis techniques : dans le cas de formation en distanciel

La formation peut inclure des temps en distanciel synchrone qui requièrent un équipement informatique connecté (ordinateur, smartphone, tablette) et équipé de carte son, webcam, débit internet suffisant pour utiliser des outils de visioconférence et télécharger des documents.

Durée

Durée en centre : 374H max

297 heures de formation technique

- + RAN + soutien personnalisé en fonction des résultats au test de positionnement
- + Préparation à l'après formation

Distanciel synchrone limité à 35H pour la préparation à la certification et à l'après formation

Modalités d'accès

Les candidats peuvent s'inscrire :

- Via l'auto-inscription sur l'espace personnel France Travail du demandeur d'emploi : <https://candidat.pole-emploi.fr/formations>
- Via la centrale d'appels Envergure dédiée au groupement 01.86.26.63.90
- Dans les centres Envergure et des membres du groupement du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00.
- Sur le site internet d'Envergure www.envergure.eu
- Sur KAIROS (via les conseillers France Travail)

Délais d'accès

L'entrée en formation est soumise à l'obtention du N° d'autorisation préalable délivré par le CNAPS (délai minimum : 1 mois, ces délais peuvent s'allonger pour les publics en situation de handicap)

Modalités pédagogiques

Les parcours de formation sont proposés selon les modalités suivantes :

- Ateliers collectifs en présentiel et/ou distanciel
- Ateliers tutorés
- Accompagnement individuel
- Méthodes actives et participatives
- Transmission et expérimentation concrète
- Autoformation

Modalités Techniques

- | | |
|--|--|
| • Espace de formation(salles et bureaux) | • Plateforme LMS – supports pédagogiques |
| • Poste central de sécurité pédagogique | • Ordinateurs, vidéoprojecteur, |
| • Ronde de surveillance | • Imprimante |
| • Zone emploi extincteur | • Connexion Internet |

Modalités de suivi et d'accompagnement

Le formateur accompagne les travaux individuels et de groupe, évalue la compréhension en cours de formation, réalise les ajustements en termes d'individualisation.

Les outils de suivi et d'accompagnement :

- Feuilles de présences signées par demi-journée
- Évaluations en Cours de Formation (ECF) tout au long du parcours
- Évaluation finale des compétences : Certification TFP APS et Certification SSIAP 1
- Questionnaire de satisfaction

Profil des intervenants

- Formateur professionnel d'adultes pour les compétences transverses certifié
- Formateur technique avec plus de 3 ans d'expérience métier
- Moniteur SST

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis :

- Au démarrage : test de positionnement
- En cours de formation :
 - Quizz, QCM
 - Évaluations en cours de formation
 - Bilan de fin de formation

Évaluation de la satisfaction :

- En fin de formation

Dates de la formation

Le planning des sessions est communiqué lors des informations collectives.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :

Mme Anne ISABELLE ROLLAND : anne-isabelle.rolland@envergure.eu

Indicateurs de performance

319 personnes formées en 2024 à la certification TFP APS

95% de réussite à la certification

Pas de session SSIAP 1 en 2024, les indicateurs seront disponibles au second semestre 2025

Tarifs

Formation financée par FRANCE TRAVAIL et gratuite pour les bénéficiaires.



Lieux de formation

Centres en Ile de France :

- Paris 12ème
- Mareuil-les-Meaux
- Les Mureaux
- Evry Courcouronnes
- Gennevilliers
- Drancy
- Choisy-le-Roi
- Sarcelles

Contact

Mme Flora SOTO : flora.soto@envergure.eu

Co-traitants



Sous-traitants

